
**Gestion du bien-être animal —
Exigences générales et orientations
pour les organisations des filières
alimentaires**

*Animal welfare management — General requirements and guidance
for organizations in the food supply chain*

iTeh Standards

(<https://standards.iteh.ai>)

Document Preview

[ISO/TS 34700:2016](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/4579952d-8a61-43f7-8031-4878b3858fce/iso-ts-34700-2016)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/4579952d-8a61-43f7-8031-4878b3858fce/iso-ts-34700-2016>



iTeh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

[ISO/TS 34700:2016](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/4579952d-8a61-43f7-8031-4878b3858fce/iso-ts-34700-2016)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/4579952d-8a61-43f7-8031-4878b3858fce/iso-ts-34700-2016>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2016, Publié en Suisse

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Ch. de Blandonnet 8 • CP 401
CH-1214 Vernier, Geneva, Switzerland
Tel. +41 22 749 01 11
Fax +41 22 749 09 47
copyright@iso.org
www.iso.org

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
Introduction	v
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	2
4 Principes directeurs pour l'élaboration d'un plan de gestion du bien-être animal	3
5 Élaboration d'un plan de gestion du bien-être animal	4
5.1 Généralités.....	4
5.2 Étape 1 — Identification des écarts.....	5
5.2.1 Généralités.....	5
5.2.2 Identification des documents pertinents.....	5
5.2.3 Méthodologie pour l'identification des écarts.....	5
5.3 Étape 2 — Rédaction du plan de gestion du bien-être animal.....	6
5.4 Étape 3 — Mise en œuvre du plan de gestion du bien-être animal.....	7
5.5 Étape 4 — Évaluation et révision.....	8
Annexe A (informative) Seuils de bien-être animal pour les mesures axées sur les animaux	10

iTeh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

[ISO/TS 34700:2016](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/4579952d-8a61-43f7-8031-4878b3858fce/iso-ts-34700-2016)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/4579952d-8a61-43f7-8031-4878b3858fce/iso-ts-34700-2016>

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: www.iso.org/avant-propos.

Le comité chargé de l'élaboration du présent document est l'ISO/TC 34, *Produits alimentaires*.

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/4579952d-8a61-43f7-8031-4878b3858fce/iso-ts-34700-2016>

Introduction

La société s'intéresse de plus en plus au bien-être animal. La perception du bien-être animal est un sujet complexe et multi-facettes, qui est influencé par les dimensions scientifiques, éthiques, historiques, culturelles, religieuses, économiques et politiques. Le bien-être animal doit être traité d'une manière scientifiquement crédible. Le Code sanitaire pour les animaux terrestres (*Terrestrial Animal Health Code*, TAHC) publié par l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) établit des normes sur le bien-être animal qui peuvent être utilisées pour établir les réglementations nationales et d'autres documents pertinents sur le bien-être animal.

La gestion du bien-être animal, telle que décrite dans le présent document, a été développée en vue d'être adaptée à diverses situations, parmi lesquelles:

- différents systèmes de production et d'organisations des filières de l'alimentation concernant les produits d'origine animale, indépendamment de leur taille ou du pays concerné;
- contextes géographiques, culturels et religieux différents; et
- pays développés et en voie de développement.

L'objet du présent document est de garantir le bien-être des animaux élevés pour la production d'aliments destinés à la consommation humaine ou à l'alimentation animale dans le monde entier, à travers les objectifs suivants:

- fournir un outil de gestion pour la mise en œuvre des principes de bien-être animal du TAHC de l'OIE (Section 7);
- définir des orientations pour la mise en œuvre de normes publiques ou privées sur le bien-être animal et de la législation afférente, respectant au moins le TAHC de l'OIE (Section 7);
- faciliter l'intégration des principes de bien-être animal dans les relations entre entreprises.

Le concept des cinq libertés, tel qu'il est mentionné dans le Chapitre 7.1 du TAHC de l'OIE (être épargné de la faim, de la soif et de la malnutrition, être épargné de la peur et de la détresse, être épargné de l'inconfort physique et thermique, être épargné de la douleur, des blessures et des maladies, et être libre d'exprimer des modes normaux de comportement), offre des orientations pour comprendre le bien-être animal, identifier les aspects pertinents à prendre en considération et mettre en œuvre les pratiques adaptées. Les principes généraux de bien-être des animaux dans les systèmes de production animale (Article 7.1.4 du TAHC de l'OIE) fournissent une base pour définir les exigences pratiques permettant de s'assurer que les cinq libertés sont respectées.

La gestion du bien-être animal peut être abordée de différentes manières, telles que la législation, les codes de bonnes pratiques, des spécifications privées ou des exigences client/fournisseur.

Le présent document est destiné à soutenir la mise en œuvre de pratiques adaptées pour assurer le bien-être animal dans les systèmes de production animale.

